



Propriétaire privé gestion étrange

Par **wolfen60**, le **07/08/2019** à **17:39**

Bonjour,

Nous sommes dans un locatif ayant 3 logements et notre bail a été repris en tacite reconduction car le propriétaire n'a pas agit lors de la fin du bail de 3 ans.

Depuis peu le locataire du rdc a déménagé et sommes donc deux locataires. Lors de la réception de notre facture d'électricité nous avons eu l'agréable surprise de voir notre consommation divisé par 2 !! Dans notre 48 M² nous avons pendant des années payé des factures de 260 € pour 2 mois 1/2. Depuis que le logement du rdc est vide nous sommes passé à 125 €.

Après avoir informé notre vendeur d'énergie, il doute fort qu'il y est un détournement d'énergie au compteur.

Information capital; nous savons que le propriétaire est à l'origine de toute la rénovation du bâtiment ainsi que de l'électricité, tableau, compteur et autre...

Qu'elle serait la démarche que nous pourrions effectuer pour confirmer qu'il y a un détournement d'énergie ?

En outre, notre proprio se permet de nous demander une augment de 200% de consommation en eau alors que le compteur lui appartient, que nous n'avons aucune vue sur ce dernier et que bien entendu n'avons pas de facture !!

A t-il le droit de nous réclamer une augmentation comme celle-ci avec un arriéré qui

s'élève à 450€ ??

Vous remerciant par avance de prendre de votre temps

Cordialement.